

Pousse seringue Spencer Inject S spécial transport et mobilité 1 voie

Alimentation 12V et secteur, pour une injection de médicaments pendant le transport.

Le pousse seringue INJECT S SPENCER peut fonctionner sur câble 12 V en ambulance, sur secteur (220 V) ou en autonomie grâce à une batterie spéciale Ni-Cad qui garantit une autonomie de 8 heures.

Utilisation simple et intuitive:

- Insertion facile des paramètres grâce au clavier numérique.
- Mode bolus manuel et automatique.
- Le menu des paramètres permet de personnaliser la pompe.
- Les fonctions anti-bolus et anti-siphon augmentent la sécurité du patient.
- Le volume permet de modifier les paramètres de perfusion sans l'interrompre.
- La bibliothèque contient 15 noms de médicaments et peut être mise à jour facilement par l'opérateur.

Compatible avec toutes les seringues de 10 à 100 ml.

- Écran LCD avec affichage de 1 ligne de 16 caractères.
- Clavier numérique pour un paramétrage simplifié.
- Seringues compatibles: 10/20/30/50/60/100 ml.
- Alarmes visuelles et sonores (en cas d'occlusion, fin de perfusion, seringue vide, batterie faible, erreur interne).
- Caractéristiques spéciales: perfusion réglable, système de relèvement taille seringue, configuration set seringue et liste médicaments, date et heure.
- Options pour opérations spéciales: volume total injecté, limite de perfusion, bolus automatique ou programmé, marque seringue sur le cadran, fonction KOR, auto-sauvegarde, titrage, stand-by, mode de passe.
- Volume perfusion limité: de 0,1 à 99,9 ml avec suspension de 0,1ml/h. de 100 à 999 ml avec suspension de 1ml/h.
- Volume total illimité.
- Programmations possibles: pression d'occlusion, bolus.
- Batterie interne Ni-Cad rechargeable (câble 12V en ambulance - sur secteur 220V).
- Autonomie: 8h au débit de 5ml/h, 2h au débit de 200ml/h.

Dimensions: 305 x 195 x 135 mm.

Poids: 2,6 Kg.

Alimentation: 220V AC, 60Hz.

Fabrication Européenne.

Garantie 2 ans.

Matériel Médical CE.

Exclusivement réservé aux professionnels de santé.

NB: Ce matériel médical étant un dispositif de classe IIb, il fait l'objet d'une obligation de maintenance selon l'arrêté du 3 mars 2003.

Nous sommes en mesure de vous proposer [un programme de maintenance](#)

[robé](#). Merci de nous écrire: [Entreprises - Maintenance et SAV](#) par mail

vincent.rob@rob-medical.com

